



# Déclaration liminaire

## Groupe de travail CTM-CHSCTM COVID-19

09/07/2020

Monsieur le Président,

L'Alliance du Trèfle reconnaît l'important dialogue social mis en place pendant le confinement et la première phase de déconfinement, mais regrette qu'un comité de suivi n'ait pas été réuni pendant les phases suivantes pour travailler conjointement à l'évolution du plan d'organisation de l'activité.

Lors des précédents échanges en format CTM, nous avons demandé la mise en place d'indicateurs. Les documents transmis montrent qu'effectivement certains ont été mis en place. Il serait toutefois intéressant de disposer d'un tableau de suivi, régulièrement transmis aux organisations syndicales, de l'ensemble des indicateurs mis en place.

Au-delà des impacts humains et économiques catastrophique de la crise, cette dernière a permis de révéler la possibilité de mise en œuvre de nouvelles méthodes de travail. Malgré des conditions de télétravail parfois dégradées, elle a notamment ouvert les yeux à de nombreux managers sur le fait que le télétravail ne s'opposait pas à l'efficacité, (au contraire même !) et que de nombreuses missions estimées comme non télétravaillables, pouvaient finalement l'être sur simple adaptation des modes de fonctionnement.

Une porte s'est ouverte sur un management basé sur la confiance qu'il ne faudrait pas perdre par un retour brutal au « monde d'avant ».

Avec la reprise d'activité, nous entrons dans une période de flou où beaucoup espèrent des évolutions dans les pratiques sans consigne nationale pour l'instant.

Un sondage mené par l'Alliance du Trèfle auprès de l'ensemble des agents du ministère montre, qu'alors que le travail en présentiel était majoritaire avant la crise, aujourd'hui la majeure partie des agents souhaite avoir accès au télétravail. Toutefois les demandes en nombre de jours par semaine restent limitées et oscillent entre 1 et 3 jours par semaine avec une majorité d'agents espérant 2 jours par semaine.

Il nous paraît à ce stade essentiel de convier un groupe de travail spécifique pour réfléchir aux enseignements de cette période. En plus de la nécessaire préparation en vue d'une éventuelle nouvelle pandémie, nous devons utiliser tous les enseignements positifs de cette crise pour faire évoluer nos pratiques de travail pour des gains en performance et en efficacité, tout en offrant plus d'autonomie et de meilleures conditions de travail aux agents.

Comme nous l'avons aussi indiqué hier en CTM FORMCO, la réflexion devrait également pouvoir apporter beaucoup pour le développement d'une offre de formation plus souple et accessible.

Cela implique toutefois un investissement important en termes de formation des agents et des managers à ces nouvelles pratiques et une adaptation des outils informatiques, en équipant les agents de façon à ce qu'ils puissent travailler à distance en ayant accès par VPN à tout leur environnement de travail et qu'ils disposent d'outils de travail collaboratif adaptés et sécurisés.

Nous vous remercions de votre attention.